



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC BLUE
LINE ORGANISATION POUR L'ORGANISATION
D'UN SPECTACLE LE 24 NOVEMBRE 2018**

**DÉCISION N° AU-18-276
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Blue Line Organisation, représentée par Monsieur Christain Bourgaut, dont le siège social est situé rue Droite – 46 600 Martel – pour l'organisation du concert d'Awa Ly le samedi 24 novembre 2018, dont le coût total est fixé à 4 725,35 € (quatre mille sept cent vingt-cinq euros et trente-cinq centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Blue Line Organisation, représentée par Monsieur Christain Bourgaut, dont le siège social est situé rue Droite – 46 600 Martel – un contrat de cession pour l'organisation du concert d'Awa Ly le samedi 24 novembre 2018, dont le coût total est fixé à 4 725,35 € (quatre mille sept cent vingt-cinq euros et trente-cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180914-lmc1H5608H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/09/2018 Date de Publication : 14/09/2018
